

Modèle de Délégation de Services

Production des Permis de Conduire et des Cartes Grises Electroniques

Souad RAHALI

Jeudi 20 Octobre 2022

Sommaire

- Objectifs du projet
- Démarche du projet
- Principes clés du projet
- Consistance de la concession
- Aspect juridique
- Intérêt du Partenariat Public Privé

Objectifs du Projet

- ❑ Renforcer la sécurité routière et la lutte contre la récidive en instaurant un suivi rigoureux des infractions au code de la route;
- ❑ Maîtriser le parc automobile en circulation effective et le fichier des conducteurs par le renouvellement de tous les documents délivrés et le maintien d'une base de données fiable et actualisée pour le suivi des conducteurs et des véhicules;
- ❑ Délivrer des documents fiables et sécurisés, alignés sur les standards internationaux en matière de documents d'identification;
- ❑ Améliorer et moderniser les prestations de service :
 - Assurer la célérité dans le traitement des dossiers délocalisés ;
 - Ouvrir le système d'information du ministère sur des prestataires privés ;
 - Créer une synergie entre les opérateurs du secteur pour moderniser et mettre à niveau leurs activités (sociétés de transport, garagistes, concessionnaires, auto-écoles, centres de visite technique...).

Démarche du projet (1/2)

- ❑ Préparation des recommandations pour la réalisation du projet (techniques, financières, juridiques, organisationnelles, communication et conduite de changement);
- ❑ Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt;
- ❑ Synthèse des offres:
 - Stratégie d'émission des nouveaux documents;
 - Stratégie de reprise de l'existant;
 - Stratégie d'intégration avec le système existant;
 - Architecture du futur système;
 - Montage juridique et règle de facturation;

Principes clés du projet

- ❑ Réaliser le projet dans le cadre d'une délégation du service (concession);
- ❑ Prévoir le financement intégral de la solution à mettre en place et des frais d'exploitation par le concessionnaire ;
- ❑ Rémunérer le service délégué en payant les documents produits pour garantir la réalisation des objectifs du ministère;
- ❑ Retenir une carte à puce multi-applicative et sans contact comme support pour les permis de conduire et les cartes grises;
- ❑ Opter pour une production nationale centralisée dans un site hautement sécurisé;
- ❑ Centraliser le système de gestion des permis de conduire et des cartes grises en intégrant l'ensemble des applications du ministère pour garantir cohérence et fiabilité des données en central;
- ❑ Prévoir des applications à valeur ajoutée pour enrichir les services offerts aux citoyens et faciliter l'application de la loi.

Démarche du projet (2/2)

- ❑ Préparation des documents pour le lancement de la consultation: Appel d'offres international;
- ❑ Etapes du choix du consortium et adjudication;
 - Etude préliminaire des offres ;
 - Alignement des offres des consortiums retenus;
 - Négociation du cahier des charges;
 - Evaluation des offres définitives et adjudication.

Consistance de la concession

- ❑ La conception, la réalisation, l'installation, et la maintenance d'une Solution de Gestion de la Délivrance des PC et des CG électroniques;
- ❑ La mise en place d'un centre de production répondants aux normes de sécurité en usage;
- ❑ La mise en place d'un site central avec base de données centralisée des PC et CG;
- ❑ La mise en place d'un site de backup;
- ❑ L'ouverture d'Agences pour prendre en charge les opérations de remplacement des documents existants;
- ❑ La prise en charge d'une partie de l'exploitation de la solution de Gestion de la Délivrance des PC et des CG, notamment celle portant sur la gestion du centre de personnalisation;
- ❑ Le transfert de compétences et des biens de retour au ministère à la fin de la concession;

Aspect juridique

Le projet a été régi par un contrat de concession qui était la référence pour la vérification de la conformité des réalisations du concessionnaire par rapport à un ensemble d'engagements contractuels :

- ❑ Le Cahier de charges de la concession;
- ❑ Le Cahier de charges techniques et fonctionnelles élaboré par le ministère;
- ❑ L'Offre technique et fonctionnelle élaborée par le concessionnaire.

Retour sur expérience du projet

❑ Succès:

- Atteinte des objectifs;
- Montée en compétence des ressources du ministère;
- Mise en place d'une infrastructure de pointe performante (matérielle et logicielle) alignée sur les standards internationaux;

❑ Difficultés

- L'actualisation de la réglementation;
- La gouvernance (niveau opérationnel);
- La complexité du service public;
- L'assainissement des données;

❑ Enseignements et recommandations:

- Nécessité d'identification des risques en amont;
- Avoir une assistance à la maîtrise d'ouvrages (selon l'ampleur du projet);
- Définir la durée du partenariat en tenant compte de l'amortissement des investissements;

Intérêt du Partenariat Public Privé

- ❑ Financement de l'investissement hors-budget de l'Etat;
- ❑ Maitrise des délais de réalisation du projet;
- ❑ Interlocuteur unique pour l'ensemble du projet;
- ❑ Garantie de la réussite du projet en optant pour le paiement des cartes produites.
- ❑ Concentration sur le cœur du métier en déléguant l'ensemble des tâches au Concessionnaire et ne conservant que les fonctions régaliennes (validation, délivrance).

Merci